

## Croissance des dépenses de santé de l'assurance maladie entre 2004 et 2010

### Position des laboratoires d'analyses médicales extrahospitaliers

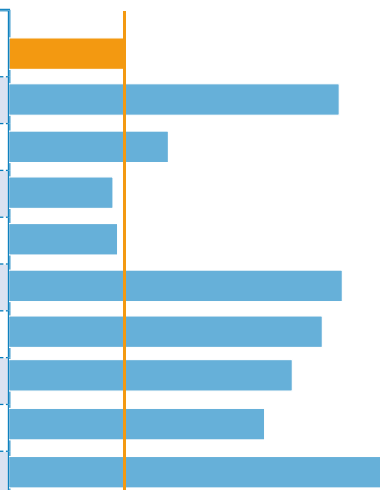
Les dépenses de santé du secteur extrahospitalier des laboratoires d'analyses médicales représentent **1.9% des dépenses** de l'assurance maladie en 2009.

Leur évolution moyenne annuelle depuis 2004 est bien inférieure à celle des prestations en nature de la CNS et la croissance annuelle enregistrée en volume couvre à peine celle de l'index du coût de la vie pour cette même période (cf. *tableau 1*). Il est à noter que les tarifs des laboratoires privés ne sont pas indexés sur le coût de la vie et font l'objet d'une négociation avec la CNS qui n'a abouti à aucune revalorisation depuis 1993.

Comparativement, l'évolution des frais du secteur hospitalier et les frais administratifs de fonctionnement de la CNS (ex-UCM) sont très largement supérieurs.

Tableau 1

Poste	Evolution moyenne annuelle de 2004-2010
Remboursement aux laboratoires extra-hospitaliers (3 laboratoires privés, LNS, Croix-Rouge, Mondorf)	2,44 %
PIB	6,94 %
Population protégée	3,25 %
Indice général rattaché à la base de 1948	2,22 %
Indice des salaires	2,31 %
Nombre de médecins conventionnés	6,99 %
Prestations en nature de la CNS (Assurance-maladie)	6,64 %
Frais fixes hospitaliers	5,94 %
Frais variables hospitaliers	5,30 %
Charges CNS (Frais administratifs de fonctionnement)	7,98 %

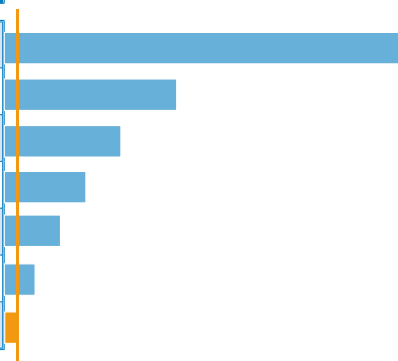


Sources: IGSS: Rapports annuels sur la sécurité sociale  
CNS: Décompte 2008  
Statec: Comptes nationaux/Prix à la consommation

En analysant la part respective de participation à la croissance (cf. tableau 2), il y a lieu de constater que le secteur privé des laboratoires n'intervient que de manière très faible dans l'augmentation des dépenses de l'assurance maladie en particulier face au secteur hospitalier contribuant à plus de 34% à l'augmentation des coûts.

Tableau 2

Poste	Evolution moyenne annuelle de 2004-2010
Prestations hospitalières	34,12 %
Honoraires médicaux	14,05 %
Frais pharmaceutiques extra-hospitaliers	7,08 %
Autres professions de santé	6,69 %
Charges CNS (Frais administratifs de fonctionnement)	4,43 %
Honoraires médico-dentaires	2,43 %
Laboratoires extrahospitaliers	1,15 %



Source: Décompte CNS 2009

Enfin, il convient de préciser que la comparaison des tarifs des analyses médicales des laboratoires privés avec ceux de la France, de la Belgique et de la Suisse positionne le Luxembourg à un niveau très compétitif en termes de coût pour la caisse de maladie.

	Luxembourg	Belgique	France	Suisse (1)
Bilan standard	84.60 €	43.52 €	99.09 €	102.10 €

(1) 100CHF = 70.27 €

Source : rapport PwC 2010

Les tarifs inférieurs en Belgique sont compensés par une participation financière du patient couverte par des assurances mutuelles complémentaires.

Globalement, la FLLAM est amenée à conclure:

- que les tarifs pratiqués au Luxembourg en matière d'analyses médicales ne sont pas supérieurs à ceux des pays voisins de l'Union Européenne.
- que l'évolution de ces tarifs n'est pas adaptée à la réalité économique du secteur face à l'évolution globale des charges de fonctionnement d'un laboratoire (salaires, loyers, achats).
- que le seul moyen dont disposent les laboratoires extrahospitaliers pour couvrir l'évolution des charges réside dans la croissance en volume d'activité.
- que cette croissance est très éloignée de celle des frais de l'assurance maladie et du secteur hospitalier.

---

## Pourquoi une nouvelle baisse de près de 15% en 2011?

- Depuis 1993, **absence de revalorisation des tarifs**, des actes et prestations des laboratoires privés.
- En 2002, **baisse rétroactive de 10%**.
- Depuis 2005, limitation du remboursement des laboratoires privés à **12 analyses par ordonnance**.
- En 2009, **baisse autoritaire et non négociée de près de 20% des tarifs** via la loi budgétaire.

Grâce à de multiples restructurations et à la confiance des patients toujours plus nombreux, les laboratoires privés ont jusqu'à présent réussi à éviter les conséquences sociales de cette politique pour les 350 employés du secteur.

Avec cette nouvelle baisse, les charges seront supérieures aux recettes et les laboratoires privés seront anéantis par le projet de réforme de l'assurance maladie. Il s'agit d'une **crise économique et sociale provoquée** dans le secteur santé.

Est-ce une manœuvre politique et idéologique pour freiner le développement voire faire disparaître le secteur privé très compétitif au bénéfice du secteur public (LNS et laboratoires hospitaliers) qui ne parvient pas à suivre en termes d'efficience ?

Dr Jean-Luc Dourson  
Président de la Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales (FLLAM)